

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX35400285200731-07TPE01

SARL BOULANGERIE DABBADI
SARL BOULANGERIE DABBABI
49 AVENUE HENRI CHARON
91270 VIGNEUX SUR SEINE Cedex 0

Facture du 20/12/2023 n° 10189007065



Montant Hors TVA	2 271,81 €
Montant TVA (payée sur les débits)	440,84 €
Facture TTC	2 712,65 €

Montant restant dû avant facture	2 403,13 €
---	-------------------

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total à payer (TTC)	5 115,78 €
------------------------------------	-------------------

à régler avant le 04/01/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 20/01/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 4923695927
Compte commercial : 2020006185964

Votre contrat
Offre électricité : Contrat Matina

Nom du client
SARL BOULANGERIE DABBADI

Lieu de consommation
Référence acheminement : 30002232120472
49 RUE HENRI CHARON
91270 VIGNEUX SUR SEINE

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS FR47EDF001007
RUM TIP519249236959274926818920672012

Flasher-moi pour



payer en ligne

IBAN

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

SARL BOULANGERIE
DABBADI
SARL BOULANGERIE
DABBABI
49 AVENUE HENRI CHARON
91270 VIGNEUX SUR SEINE

TIPSEPA

EST

Identification
réglement

924923695927492681892067

Montant en euros

5 115,78

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

101890070655

001583201218 81924923695927492681892067946151

511578

SARL BOULANGERIE DABBADI



2 / 4

Détail de votre facture du 20/12/2023 n° 10189007065

Document à conserver 10 ans

Données contrat

Contrat Matina

Réf. de votre contrat 2010006627973

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 03/11/2022

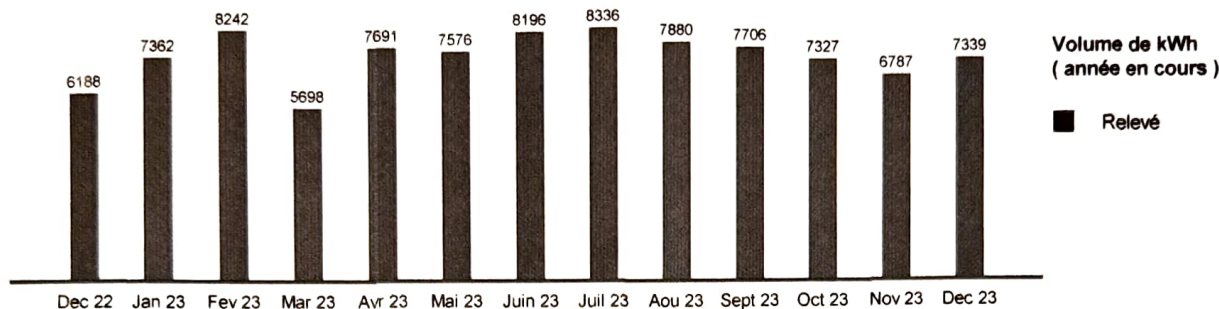
Venant à échéance le 02/11/2025

Données Point de Livraison

49 RUE HENRI CHARON 91270 VIGNEUX SUR SEINE

Réf Acheminement Electricité : 30002232120472

Evolution de la consommation facturée en kWh

Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité					1 702,26 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/12/2023 au 31/12/2023		32,5 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 7 339 kWh	Prix unitaire HT	1 669,76 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines	du 18/11/2023 au 18/12/2023	4 871 kWh	37,455 c€/kWh	1 824,43 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses	du 18/11/2023 au 18/12/2023	1 027 kWh	13,960 c€/kWh	143,37 €	20,00 %
Electricité Heures Super Creuses	du 18/11/2023 au 18/12/2023	1 441 kWh	4,849 c€/kWh	69,87 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines	du 18/11/2023 au 18/12/2023	4 871 kWh	-14,703 c€/kWh	-716,18 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses	du 18/11/2023 au 18/12/2023	1 027 kWh	8,792 c€/kWh	90,29 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Super Creuses	du 18/11/2023 au 18/12/2023	1 441 kWh	17,903 c€/kWh	257,98 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				476,71 € HT	
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 18/11/2023 au 17/12/2023			-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 18/11/2023 au 18/12/2023	31.000 c.j	54,59 c€/c.j	16,92 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 19/12/2023 au 17/01/2024	30.000 c.j	54,59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 18/11/2023 au 17/12/2023			-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 18/11/2023 au 18/12/2023	31.000 p.j	69,90 c€/p.j	21,67 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 19/12/2023 au 17/01/2024	30.000 p.j	69,90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/11/2023 au 17/12/2023	PS pondérée : 48 kW		-57,72 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/11/2023 au 18/12/2023	1488.000 kW	4,01 c€/kW	59,84 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 19/12/2023 au 17/01/2024	1440.000 kW	4,01 c€/kW	57,72 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/11/2023 au 18/12/2023	5056.000 kWh	5,63 c€/kWh	284,65 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/11/2023 au 18/12/2023	2283.000 kWh	4,11 c€/kWh	93,83 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 18/11/2023 au 18/12/2023	0.000 kWh	2,37 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 18/11/2023 au 18/12/2023	0.000 kWh	1,72 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépannement	du 18/11/2023 au 18/12/2023	0.000 h	1121,00 c€/h	0,00 €	20,00 %

SARL BOULANGERIE DABBADI

Détail de votre facture du 20/12/2023 n° 10189007065

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Matina	49 RUE HENRI CHARON 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Réf. de votre contrat 2010006627973	Réf Acheminement Electricité : 30002232120472
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 03/11/2022	
Venant à échéance le 02/11/2025	

Services	0,00 € HT	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS	
Pénalités diverses	67,63 € HT	Taux de TVA
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10184613216 du 23/10/2023	14,13 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10186602486 du 19/11/2023	13,50 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10186602486 du 19/11/2023	40,00 €	Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				25,21 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/11/2023 au 18/12/2023	7 339 kWh	0,05000 c€/kWh	3,67 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/11/2023 au 19/12/2023	98,23	21,93 %	21,54 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	2 271,81 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 440,84 €	
Total non soumis à la TVA	67,63 €	0,00 €
TVA à 20,00%	2 204,18 €	440,84 €
Total TTC pour ce site	2 712,65 €	TTC

Données de comptage	Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Identifiant de comptage : 041636035188 Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver 48
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation	Opérateur Heures creuses hiver 48
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 48	Opérateur Heures pleines été 48
	Opérateur Heures creuses été 48
Index Acheminement (relevés/estimés)	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	du 18/11/2023 au 18/12/2023 : Heures Pleines Hiver 33
Heures Creuses Hiver	du 18/11/2023 au 18/12/2023 : Heures Creuses Hiver 36
Heures Pleines Eté	du 18/11/2023 au 18/12/2023 : Heures Pleines Eté 0
Heures Creuses Eté	du 18/11/2023 au 18/12/2023 : Heures Creuses Eté 0

Prix
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation
Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations
Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1% enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères).

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr